

Conférence générale

GC(59)/GEN/OR.1

Mai 2016

Distribution générale

Français

Original : anglais

Cinquante-neuvième session ordinaire

Bureau

Compte rendu de la première séance

Tenue au Siège, à Vienne, le lundi 14 septembre 2015, à 14 h 15.

Sommaire

Point de l'ordre du jour ¹		Paragraphes
—	Adoption de l'ordre du jour de la séance	1–2
5	Dispositions concernant la Conférence générale	3–11
	a) Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen	3–5
	b) Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante	6–11

¹ GC(59)/25.

Liste des présents

Présidence

M. FORMICA (Italie), Président de la Conférence générale

Membres

M. JUHÁSZ, représentant M. ARADSZKI (Hongrie), Vice-Président de la Conférence générale

M. ESHRAGH JAHROMI, représentant M. SALEHI (République islamique d'Iran),
Vice-Président de la Conférence générale

M. OTHMAN, représentant M. LEBAI JURI (Malaisie),
Vice-Président de la Conférence générale

M^{me} PETRICK CASAGRANDE (Pérou), Vice-Présidente de la Conférence générale

M. BORROMEO, représentant M^{me} GUEVARA (Philippines),
Vice-Présidente de la Conférence générale

M. BAPTISTA MOITINHO DE ALMEIDA (Portugal),
Vice-Président de la Conférence générale

M. ENSHER, représentant M. MONIZ (États-Unis d'Amérique),
Vice-Président de la Conférence générale

M. BENHOCINE (Algérie), Président de la Commission plénière

M^{me} MELON, représentant M. DE VIDO (Argentine), membre élu

M. BAILEY, représentant M. BOEHM (Canada), membre élu

M. KRAUSPE, représentant M. DÄUBLE (Allemagne), membre élu

M. BADDOURA (Liban), membre élu

M. POSTNIKOV, représentant M. KIRIENKO (Fédération de Russie), membre élu

Secrétariat

M^{me} DUNN LEE, Directrice générale adjointe chargée de la gestion

M^{me} WIJEWARDANE, Secrétaire du Bureau

– **Adoption de l'ordre du jour de la séance** (GC(59)/GEN/1)

1. Le PRÉSIDENT dit que l'ordre du jour provisoire de la séance comporte les deux subdivisions traditionnelles du point intitulé « Dispositions concernant la Conférence générale », à savoir « Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen » et « Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante ».

2. L'ordre du jour est adopté.

5. Dispositions concernant la Conférence générale

a) Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen (GC(59)/1 et Add.1, 2 et 3)

3. Le PRÉSIDENT rappelle au Bureau que celui-ci examine seulement la question de savoir s'il faut recommander ou non l'inscription des questions, leur répartition aux fins de premier examen et l'ordre d'examen suggéré. Conformément à l'article 42 du Règlement intérieur, les membres du Bureau ne doivent pas engager une discussion sur le fond d'une question, sauf dans la mesure où il s'agit de déterminer si le Bureau doit recommander l'inscription de la question à l'ordre du jour.

4. S'il n'y a pas d'objection, le Président supposera que le Bureau souhaite recommander à la Conférence générale que toutes les questions énumérées dans le document GC(59)/1 et les questions supplémentaires figurant dans les documents GC(59)/1/Add.1 et Add.2 soient inscrites à l'ordre du jour de la session en cours et que la répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen et l'ordre d'examen soient ceux qui ont été suggérés dans ces documents.

5. Il en est ainsi décidé.

b) Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante

6. Le PRÉSIDENT dit que le temps consacré à la discussion générale est l'un des principaux facteurs déterminant la durée des sessions de la Conférence générale. Plus de 130 délégations se sont inscrites jusqu'à présent pour prendre la parole et d'autres le feront presque certainement avant la clôture de la liste des orateurs.

7. Avec la coopération et la bonne volonté de toutes les délégations, il devrait cependant être possible de conclure la session dans les temps.

8. S'il n'y a pas d'objection, le Président considérera que le Bureau recommande à la Conférence générale de fixer au vendredi 18 septembre 2015 la date de clôture de la session en cours.

9. Il en est ainsi décidé.

10. Le PRÉSIDENT propose que le Bureau recommande à la Conférence générale de fixer au lundi 26 septembre 2016 la date d'ouverture de la session ordinaire suivante.

11. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 14 h 25.